

LA LETTRE DE CARLES

n° 60

Janvier, février, mars, avril 2011

ASSOCIATION "MAS DE CARLES"

Avenue de Rheinbach,
Chemin de Carles

30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

Siège social :

27, rue des Infirmières - 84000 AVIGNON

Téléphone : 04.90.25.32.53

Télécopie : 04.90.15.01.37

CCP : Montpellier 3 542 25 Y

Courriel : info@masdecarles.org

Site internet : www.masdecarles.org

EDITORIAL

Sans doute comme moi avez-vous poussé un « ouf ! » de soulagement à la pensée que prenait fin l'année européenne de lutte contre l'exclusion. C'était le signe de l'année 2010, n'est-ce pas ? Et vous vous êtes peut-être dit que les choses sérieuses allaient enfin venir. Pas de problème. La pauvreté peut encore dormir sur ses deux oreilles. En matière de lutte contre la pauvreté on a trouvé une parade imparable : en investissant dans... un référentiel des actes possibles à accomplir dans les centres et maisons d'accueil et l'évaluation de leur coût ! Une vraie

révolution. Et pour mieux aider les associations à aménager leurs locaux en fonction des besoins réels du terrain, on voulait leur supprimer l'accès à la « maîtrise d'ouvrage » qui permettait d'accéder aux financements publics. Avec invitation à réfléchir au transfert de leur droit de propriété vers des organismes « spécialisés » dans la construction. Carles a subi ce refus concernant les transformations que l'association se proposait d'engager pour réhabiliter le logement mis à disposition des personnes accueillies ici. Comme un air de brigandage ! Avec le soutien des grandes fédérations et malgré l'appui de la Région.

Devant les protestations de nombre d'associations de terrain (le mas a émis une protestation auprès du député), la FNARS et les autres fédérations ont choisi de reposer la question au ministre en charge du dossier. Du coup « l'agrément de maîtrise d'ouvrage pourra être accordé à une association propriétaire ou titulaire d'un droit réel immobilier pour le périmètre strict du parc détenu ou pris à bail, qui nécessite la réalisation d'une opération d'humanisation ou de réhabilitation. » A charge pour elle de décliner sa capacité à réaliser l'opération et de produire une délibération de son C.A. Un signal de plus que le terrain n'a pas bonne presse et que l'on est plus prompt à légiférer d'en haut qu'à prendre en compte la réalité des faits au ras des hommes. L'accompagnement se mue facilement en contrainte pour l'accompagnateur et l'accompagné et en postures autoritaires pour les autres.

A force d'organisation « on » finirait par s'imaginer, en haut lieu, que les pauvres n'ont plus le droit de faire et de n'être que ce que les plus chanceux et les plus riches de nos sociétés ont imaginé pour eux. Et l'amour des « petites cases » pourrait, si nous n'y prenons garde, nous amener à évacuer de nos « entreprises » cette part d'humanité qui devient, pour certains, une gêne dans nos projets pour l'autre. René Char, bien sûr : « *Des hommes de proie bien civilisés s'employaient à mettre le masque de l'attente fortunée sur le visage hébété du malheur.* »¹ A moins qu'il ne s'agisse plus simplement que de peurs à conjurer.

Tout cela nous est rappel.

Rappel de notre objectif : celui de l'homme au centre. L'homme tel qu'il est, précaire, soumis aux diktats des inclus et de leur gestion du monde et des affaires ; soumis à la peur entretenue par les moins partageurs. L'homme tel qu'il est avec l'élan de notre

espérance et de notre volonté à lui rendre sa part de capacités, de possibilités d'être, sous la forme qui le lui permettra le mieux.

Rappel de notre rôle : celui de témoin d'une société qui ne va pas bien et qui réduit de plus en plus la part du pauvre ; celui d'être témoin d'une autre manière de vivre (où l'on partage un capital commun) et de permettre un autre regard sur la réalité du monde et des hommes qui vivent ici une aventure peu banale, administrant du haut de leurs (supposées) limites une ferme qui produit du haut de gamme.

Rappel de notre place à chacun : la solidarité n'est pas affaire de spécialistes, mais affaire de tous parfois secondés par des spécialistes. Carles n'existe que par la présence active, les dons, l'activité et la compétence partagée de tous (résidents, bénévoles et salariés). Nous rappelant que chacun peut être du nombre de ceux dont Oscar Wilde disait : « *Nous sommes tous dans le caniveau, mais certains parmi nous regardent les étoiles.* » Et ici, chacun invite l'autre à regarder les étoiles, par-delà doutes et peurs !

Olivier Pety

Président de l'association Mas de Carles

AUJOURD'HUI

Les chiffres de l'accueil...

Au 30 avril 2011, 67 personnes différentes ont été accueillies au mas, pour 80 actions. 38 personnes ont été hébergées dans le cadre du « lieu à vivre » ; 14 personnes ont bénéficié de l'accueil d'urgence ; 13 personnes ont participé au chantier d'insertion pilotée par le mas et 8 se sont inscrites dans le cadre de l'Action Collective d'Insertion.

33 relevaient du RSA, 15 de l'Allocation Adulte Handicapée et 6 touchaient une retraite.

7.520 repas ont été servis.

... et de vos dons

Pour les quatre premiers mois de l'année, vos dons ont globalement représenté 20,8 % des recettes de la maison. Merci à tous et bienvenue à celles et ceux qui voudraient rejoindre les « compagnons-donateurs ».

¹ René Char, *L'effroi et la joie*.

DITS

« Quatre-vingt migrants africains illégaux, pour la plupart éthiopiens, se sont noyés lorsque deux bateaux à bord desquels ils se trouvaient ont chaviré au large des côtes du sud Yémen, a indiqué le ministère de l'intérieur... les passeurs parfois décident de jeter par-dessus bord des migrants pour éviter de se faire arrêter... » (La Croix du 4 janvier 2011)

« Trois gendarmes sont venus chercher un enfant de six ans dans son école de Langeac (Haute-Loire) pour le conduire dans le centre de rétention de Nîmes avec son père, en situation irrégulière... » (Libération du 11 janvier 2011).

Nouvelle année, mais rien de nouveau ! Et fort commentaire de Mme Marine Le Pen, lors de sa visite au centre de rétention de Lampedusa : « J'ai de la compassion pour ces gens, mais aujourd'hui notre barque est trop fragile. Nous ne pouvons faire monter à bord d'autres personnes sans que nous coulions. » (Libération 15.03.2011) On ne saurait avoir plus d'à propos !

Selon le dernier bilan de la « France associative » émanant du cabinet « Recherches et Solidarités », le secteur associatif a créé plus de 333 000 emplois au cours de la dernière décennie, soit une croissance de 22% contre 7% dans le secteur privé marchand.

A propos des mouvements boursiers : « Les décisions prises sur un ordinateur peuvent détruire la vie de millions de gens... Le capitalisme n'est pas aussi charmant qu'on veut bien nous le dire... »

Cédric Klapisch, réalisateur
La Provence 15.03.2011

« Quelque chose a fondu au cœur même de notre monde commun... Mais quoi au juste ? Facile à comprendre. Toute société humaine s'édifie sur un socle d'activités gratuites et de valeurs « inutiles ». André Gorz rappelle cette évidence : « Ce sont les capacités qui excèdent toute fonctionnalité productive, c'est la culture qui ne sert à rien qui, seules, rendent une société capable de se poser des questions sur les changements qui s'opèrent en elle et de leur imprimer un sens. »... Les logiques comptables et marchandes ne sont pas taillées pour produire le substrat anthropologique sur lequel doit s'appuyer une société...

LA VIE AU MAS

Le groupe de préparation des **Rencontres Joseph Persat** travaille entre deux rencontres. Il s'est réuni trois fois depuis la dernière manifestation. D'abord pour le bilan du 16 octobre 2010 ; puis autour de la question de la communication ; enfin, pour un début d'élaboration d'un thème pour la rencontre 2012. Ce groupe se réunira à nouveau le 23 juin 2011.

Les « actes » de la 5^{ème} rencontre sont en bonne voie d'impression : décryptage des enregistrements, lectures, relectures ont soumis les volontaires à un travail de titan ! Merci à celles et ceux qui y ont participé.

Le **15 octobre 2011**, tous les participants des cinquièmes rencontres seront invités à se retrouver autour de ces « actes » et à « se laisser bousculer », comme nous l'a proposé Guy Aurenche.

Le 31 mars, nous avons accompagné **Roger Rochas**, le mari de Christiane, pour son dernier voyage, avant qu'il ne soit incinéré. Beaucoup de monde pour ce temps partagé autour de cet homme discret, peu bavard, à l'humour parfois coupant, mais chaleureux dès lors qu'il nous avait accepté dans son amitié. Ce grand bricoleur devant l'Éternel a donné à tous de son temps et des ses compétences. A Carles comme à de nombreux autres. Et nous avons entendu le murmure d'un vieil évêque d'Antioche : « *Si tu me dis : « Montre-moi ton Dieu », je pourrais te répondre : « Montre-moi l'homme que tu es »... Montre donc comment les yeux de ton âme regardent et comment les oreilles de ton cœur écoutent.* »²

Le texte des statuts de **l'association « inter régionale des lieux à vivre »** et celui de son règlement intérieur ont été adoptés par les associations réunies en groupe de travail et invitées par l'association « les Moreuils », à Vernègues, le 20 avril

² Théophile d'Antioche, vers 180.

2011. Ces textes doivent être présentés aux différents conseils d'administration des associations partenaires pour approbation et adhésion.

Avec le soutien de « Voisins et Citoyens en Méditerranée » (VCM), les lieux à vivre préparent le dossier de demande formulé par l'association inter régionale au titre des « organismes d'accueil communautaire et d'activités solidaires ». Cette demande d'agrément sera présentée et instruite par le Conseil national de Lutte contre l'Exclusion (CNLE). Si l'association inter régionale obtient agrément, il vaudra pour les associations qui lui sont affiliées. L'activité développée au sein des lieux à vivre aura le statut de l'entraide, sans les ambiguïtés portées par la notion de travail.

En septembre les « lieux à vivre » se rassembleront à la Bergerie de Berdine, hameau joliment restauré par les habitants, qui se trouve au dessus d'Apt (84).

Le 11 avril 2011, des associations « lieu à vivre » se retrouvaient **au Sénat** pour une journée de travail. Cette invitation fait suite à l'appel lancé par « Voisins et Citoyens en Méditerranée » (VCM) et signé par plusieurs milliers de personnes pour soutenir et faire reconnaître les initiatives de solidarité et l'entraide développées par les personnes en situation de précarité sociale et économique. Cette journée d'information, d'échanges et d'apports théoriques d'Universitaires a été placée sous le patronage de Madame Dini présidente des affaires sociales au Sénat accompagnée de Monsieur Tiberger Conseiller d'Etat. Sur les bancs des sénateurs se trouvaient les représentants du secours catholiques, de la fédération des Centres sociaux, des compagnons bâtisseurs, des crèches parentales, de RECIF, des Pact-Arim et du FAPIL.

Le 28 avril, **l'assemblée générale**³ réunissait les membres de l'association. Un temps fort de réflexion, axé cette année sur les lieux et les moments de partage des résidents, des

³ Voir le site de l'association : www.masdecарles.org.

bénévoles et des salariés et entre eux. Retour d'un des participants : « J'ai été surpris et heureux du nouvel esprit naissant à Carles... qui fait de Carles non plus un lieu qui culpabilise la société et qui l'incite à payer pour se donner bonne conscience, mais un lieu utile et nécessaire pour l'ensemble de la société qui ne sait plus où elle est, ni où elle va... Les « dialogues de Carles » me font penser à un laboratoire dans lequel pourraient s'envisager des échanges sur le vivre ensemble et sur la nécessité d'une fluidité normale entre les divers groupes sociaux. Un laboratoire (pas un modèle) qui pourrait signifier que les résidents sont des hommes comme les autres ; qu'ils ont de l'intelligence à mettre au service du vivre ensemble ; que leur expérience peut être d'une très grande utilité pour des villages et les quartiers des villes. Bref, un fil pour repenser (un peu) le monde qui chaque jour vient frapper à notre porte, pour transfigurer et redéfinir notre humanité. Serons-nous encore capables demain « de créer des humains » ? Car comme disait Marie Balmary : « l'humanité n'est pas héréditaire ». (Jo)

Une circulaire émanant du secrétaire d'Etat chargé du Logement instaure une « **refondation de la politique d'hébergement** et d'accès au logement : le « logement d'abord ». Ce principe repose sur la conviction que le logement est la condition préalable et nécessaire à l'insertion. Un logement choisi, de droit commun, sans limitation de durée, non conditionné par un quelconque engagement. Cette nouvelle règle est en cours de concertation entre les associations, leurs représentants (FNARS, etc) et l'Etat. En date du 20 avril, la FNARS elle-même se pose des questions, car elle « constate actuellement un réel décalage entre le concept originel du logement d'abord et la déclinaison qui en est donnée aujourd'hui, sur le terrain, par les services déconcentrés de l'Etat. Ceux-ci semblent en effet braqués dans une logique (imposée par ailleurs) de rationalisation des coûts, proposant des solutions de logement provisoires... qui ne sauraient être suffisants pour l'insertion des personnes les plus vulnérables. Si l'objectif recherché est uniquement de démanteler un modèle

historique constitué autour du CHRS, il est bien évident que la FNARS ne marchera pas... (De plus) la déclinaison de ce concept doit aussi passer par une phase d'expérimentation avant d'en envisager la généralisation. » Ajoutons, pour notre part qu'il faudrait construire suffisamment de logement pour cela (ce que la fondation Abbé Pierre ne cesse de réclamer, chiffres à l'appui). Et encore ceci, que nous redisons lors de l'assemblée générale : fut-ce au nom de l'égalité, on sait bien qu'un travail ne suffit pas forcément à se loger dignement et que beaucoup d'emplois ne sont plus en capacité d'assurer la sortie de la précarité. On sait que l'insertion par le travail salarié ne peut plus être un objectif réaliste de vie partagé par tous : le plein emploi n'est plus un emploi pour tous, mais la saisie de ce que le marché peut offrir. Et il est désormais avéré que, pour lutter contre les précarités, il ne suffit pas d'isoler les plus faibles dans un logement, sous le couvert d'un faux semblant d'auto-suffisance bourgeoise, dont la réalité est inaccessible à beaucoup et invivable pour un certain nombre de personnes durablement fragilisées. Ce n'est pas pour rien que certains, ici, après un départ, reviennent et réclament l'abri d'une communauté de vie ⁴. Comme on le voit, il y a encore du travail !

« **Voisins et Citoyens en Méditerranée** » propose au vote des adhérents un essai de synthèse pour l'avenir proche, dont voici quelques affirmations : « *L'Etat providence, si cher à la tradition française est mal en point. Paupérisé, en partie délégitimé, il est entré dans une crise à long terme qui appelle à la réforme sans que d'autres pistes que celles de l'abandon progressif des protections qu'il génère soient évoquées dans le débat public... La précarité a augmenté et l'intensité de la pauvreté s'est aggravée particulièrement dans nos régions méditerranéennes... Partout en Europe progressent les fractions de l'opinion qui basculent vers des idées autrefois promues par l'extrême droite, ou plus généralement vers des crispations*

⁴ Le saviez-vous ? La lutte contre la solitude est déclarée grande cause nationale pour cette année 2011.

identitaires alimentant des refus de solidarité au-delà du petit cercle des proches... » Et si nous vivions pour que cela cesse ?

POUR MEDITER

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

Sur la proposition de la Commission de Gouvernement pour les travailleurs,

Considérant que le principe inauguré par la République triomphante est le principe de la fraternité ;

Que nous venons de combattre, de vaincre, au nom et pour le compte de l'Humanité toute entière ;

Que ce seul titre d'Homme a quelque chose d'inviolable et d'auguste que ne saurait effacer la différence des Patries ;

Que c'est, d'ailleurs, l'originalité glorieuse de la France, son génie, son devoir de faire bénir par tous les peuples ses victoires et, quand il le faut, ses douleurs mêmes.

Considérant que si elle nourrit en ce moment beaucoup d'étrangers, un nombre bien plus grand encore de nationaux vivent de leur travail en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en Amérique, sous les cieux les plus éloignés ;

Que provoquer des représailles en repoussant loin de nous nos Frères des autres pays, serait une calamité en même temps qu'un déshonneur ;

Le Gouvernement provisoire place sous la sauvegarde des Travailleurs français les Travailleurs étrangers qu'emploie la France, et il confie l'Honneur de la République hospitalière à la générosité du Peuple.

Paris, le 8 avril 1848

Les membres du gouvernement provisoire :
DUPONT (de L'Eure), FLOCON,
ARMAND MARRAST, LAMARTINE,
LEDRU-ROLLIN, AD, CREMIEUX,
MARIE, LOUIS BLANC, ALBERT, ARAGO,
GARNIER-PAGES

Le secrétaire du Gouvernement provisoire :
PAGNERRE

LA RECETTE

Salade chaude haricots « yeux noirs » et blettes

Ingrédients : 150 g de haricots "yeux noirs" (on en trouve en grandes surfaces ou chez le chinois du coin !); 500 g de vert de blette ; 1 gros oignon ; 200 g de lard fumé découpé en petits dés ; huile d'olive (de Carles !); sel, poivre.

Préparation : Faire cuire les haricots dans de l'eau bouillante non salée jusqu'à ce qu'ils soient tendres (env. 20mn) - Dans une poêle, faire revenir l'oignon et le lard coupés en petits cubes à feu doux (15 mn). Saler, poivrer - Faire cuire le vert des blettes (5 mn) dans l'eau bouillante salée. - Bien égoutter le vert et le déposer sur un plat de service. Egoutter soigneusement les haricots. Saler et poivrer et les déposer au-dessus. Verser les oignons, le lard et l'huile chaude au-dessus.

C'est l'huile de cuisson des oignons et du lard qui assaisonne, c'est pourquoi il faut choisir une excellente huile d'olive. C'est tout simplement délicieux ! Pour ceux qui aiment : un filet de vinaigre balsamique en sus !!

UN LIVRE

Un tout petit livre (à tout petit prix : 7 €). Ecrit par un russe (né en 1928), opposant au régime soviétique, médecin puis écrivain. Publiée en 1977, ce récit nous fait entrer en nous-mêmes sous le patronage d'Angélus Silésius (Johannes Scheffler, mystique Silésien du XVIIème siècle dans la trace des Ruysbroeck et Eckhart) : « *Sans moi Dieu ne pourrait vivre un seul instant ; si je ne suis plus, lui aussi devrait rendre l'âme.* » Dans un monde étrange où « *le principe de sociabilité fut remplacé par celui de soumission générale* » un homme (un roi) découvre « *qu'un ordre puisse n'être que le masque du crime.* »

Voici *L'heure du roi*, de Boris Khazanov, éditions Viviane Hamy (2005). Vous ne regretterez pas ce petit voyage étrange et fort.

AGENDA

A partir du **20 mai** : visite des jardins.
16 juin 2011 (17h30) : réunion des bénévoles volontaires de Carles.
23 juin (18h) : rencontre du groupe de préparation des Rencontres Joseph Persat.

Dès à présent, prenez date pour la prochaine **Journée Portes Ouvertes** qui se déroulera le **18 septembre** prochain.

15 octobre 2011 (10h-12h) : rencontres des participants des Rencontres Joseph Persat, autour des « Actes » et pour envisager le thème de la rencontre 2012.

N'oubliez pas...

Un stand présentant les produits du mas de Carles est sur le **marché de Villeneuve-lez-Avignon, le jeudi matin**. Vos achats aident le mas à vivre.

Chaque samedi, des bénévoles vous accueillent à « **l'espace des Embrumes** » : renseignements, vente, découverte des dernières publications du mas, etc.

Vous pouvez aider au financement de l'association par le jeu du **prélèvement automatique**. Chaque mois, une somme fixe à prélever sur votre compte, à votre discrétion. Si cela vous intéresse, **un RIB, au dos la somme mensuelle à prélever**. Le vice-président fera le reste avec l'aide de la secrétaire !

Cela nous intéresse parce que ça stabilise un peu la trésorerie de l'association.

Rappel : Pour les dons consentis aux associations qui fournissent gratuitement des repas ou des soins aux personnes en difficulté ou contribuent à leur logement, la réduction est égale à 75% des sommes versées dans la limite de 470€. Pour les versements dépassant cette limite la réduction est égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons dépassent la limite des 20%, l'excédent est reporté sur les cinq années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions. (« Pleine vie » – Février 2006)

Des livres...

Histoire
Olivier Pety : « Joseph Persat : au service des exclus » - Ed. la Cardère (2002) – 19 € + frais de port.

Les Cahiers du mas de Carles
n°1 : « Joseph Persat, prêtre : célébration des obsèques » - Ed. Scriba (1995) – 12€

n°2 « Gris Bleu », Cécile Rogeat et Olivier Pety, (1998), Ed. Scriba – 12 €.

n° 3 : « Association Mas de Carles : étapes... » , 2006, 2009, Cardère éditeur - 6 €.

n° 4 : actes 1^{ère} Rencontre Joseph Persat : « L'exclusion a change de visage... », L'éphémère 2006 – 5 €..

n° 5 : actes des 2^{ème} Rencontre Joseph Persat : « Places et rôles respectifs des institutions et des associations », L'Ephémère 2006 – 5 €.

n° 6 : actes des 4^{ème} Rencontres Joseph Persat : « Exclusion sociale, spiritualité : question d'humanité ? », (oct. 2008). Avec la participation d'Olivier Le Gendre. (2009, Cardère éditeur), 10€.

Autres publications

B. Lorenzato et O. Pety : « Les premiers pas de l'Église » - Tome I et tome II (Ed. La Thune-Marseille)- 15 € chaque tome.

Bernard Lorenzato et Olivier Pety, « Le pauvre, huitième sacrement », tome 1 et tome 2 (Médiaspaul, 2008,2009) - 19€ et 20,50€.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, le **prélèvement mensuel** ordonné par l'association « Mas de Carles » (**joindre un R.I.B., svp**).

NOM : _____

Prénom : _____

Code Postal : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

Verse la somme de : _____

tous les _____ du mois

à compter du : _____

Nom et adresse postale du compte à débiter

Nom : _____

Adresse : _____

N° de Compte : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Date :

Signature :